

*Les discussions du régime spécifique des intermittents du spectacle (écho des Négos #intermittents) ont lieu en parallèle à celle du régime général (écho des Négos fait par la CGT).*

Nouvelle réunion de négociations au CESE le 11 mars 2016 avec la Fesac et les Fédérations Cgt, Cfdt, Cfe-Cgc et Cftc.

Au CESE : pas de contrôle de police à l'entrée, pas de bras de fer avec elle pour entrer avec les autocollants Cgt... Nous ne sommes pas dans le temple du Medef protégé par la police !

La négociation sur les règles applicables aux artistes et aux techniciens du spectacle se tient entre deux réunions du régime général : le 8 mars quatre projets se sont affrontés ([cf. écho des négociations](#))

Le 24 mars, la séance interprofessionnelle sera consacrée à finaliser le document de cadrage, avant (enfin?) d'aborder les droits des 6 millions de salariés privés d'emploi du régime général et des autres annexes.

**Le 24 mars sera une journée cruciale à la fois sur la négociation assurance chômage (intermittents comme régime général) et le retrait du projet de loi Travail.**

Le Medef exige 190 millions d'économies nouvelles d'ici 4 ans sur les règles des artistes et des techniciens du spectacle, EN PLUS des économies 2014 et précédents !

Le projet des confédérations Cfdt – Cftc – Cgc entend pour sa part empêcher la modification des paramètres permettant une affiliation à 507 heures/ 12 mois.

Lors de la négociation de ce vendredi 11 mars matin, la F3C-Cfdt a pourtant demandé de porter l'affiliation à 507 heures/12 mois pour les seuls artistes : encore un effort !

La Cgt a demandé 507 heures/12 pour tous dans une annexe unique ! ([cf. nos propositions alternatives](#)).

Un débat a eu lieu sur les heures assimilées (heures de formation dispensées, congés maladie-maternité, accident du travail, heures du régime général ... ainsi que sur toutes les règles d'affiliation (plafond d'heures prises en compte, congés spectacles).

La Cgt demande d'étudier des règles améliorées liées à l'ancienneté.

Le débat se poursuit avec en parallèle l'attente du retour des chiffrages des différentes propositions par le comité d'expert.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, NOUS REVENDIQUONS DES DROITS NOUVEAUX A LA PROTECTION SOCIALE : ASSURANCE CHOMAGE, CODE DU TRAVAIL, MEME COMBAT !**

Paris, le 11/03/2016.